



## **COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE SUITE A VISITE DU MINISTRE LE 05/03/2021**

La visite du Ministre DUSSOPT ce vendredi 05 mars venu rendre l'installation en 2023 d'un service d'appui à la publicité foncière (SAPF) a quelque peu agacé l'ensemble des personnels de la DDFIP.

D'une part la Direction locale n'a pas cru bon d'informer les agents et les cadres du département de cette visite et s'est seulement contentée de constituer en secret un panel d'agents susceptibles de rencontrer le ministre.

D'autre part le Ministre n'a pas daigné rencontrer les organisations syndicales et a laissé cette besogne à Madame FOURNET conseillère en charge de la transformation et du suivi de l'exécution des réformes au cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics.

Cela montre la considération des uns et des autres à l'égard des agents du département.

Dès l'annonce de cette visite les organisations syndicales CGT Finances Publiques, FO Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques ont rédigé un communiqué de presse.

Une délégation composée de Jean-Pierre MOISSINAC (FO-Finances Publiques), Patrice BRUN et Laurent VEYLET (CGT-Finances Publiques) et de Loïc GALLOT (Solidaires-Finances Publiques) a tenu une conférence de presse devant les locaux de la Direction et rappelé au Ministre, dès son arrivée, son souhait de s'entretenir avec lui, sans succès trop pressé d'assister à un comité de direction !

La délégation a été reçue par Madame FOURNET à laquelle le communiqué de presse a été remis.

L'entretien a eu lieu dans les locaux de la direction sous le contrôle de M Philippe ORLIANGES.

les OS ont précisé que l'Intersyndicale parlait d'une seule et même voix.

Compte tenu du temps restreint nous avons évoqué les points suivants :

- Les sous-effectifs, les suppressions de postes et leurs conséquences sur la vie des services et surtout de celle des collègues ;
- les méthodes brutales de la Direction locale et les méfaits du Nouveau Réseau de Proximité mis en sommeil durant une partie de l'année 2020 et mis en place à la hussarde par Madame GOUBERT ;
- Compte tenu du contexte sanitaire, la difficulté à réunir les CHS-CT, l'absence de médecin de prévention et d'assistante sociale depuis près de 2 ans et plus généralement le mépris de la direction locale à l'égard des instances, de leurs élus et des agents ;
- le malaise croissant des agents, le manque de reconnaissance par le gel du point d'indice et l'absence de promotion interne au sein du département ; demande a été faite que ces promotions (listes d'aptitude, examens professionnels, concours internes) et les revalorisations salariales soient au niveau des ambitions affichées en 2021 ;

Selon Madame FOURNET, les engagements du Ministre sont à ce sujet clairs.

- l'organisation de la prochaine campagne d'impôt sur le revenu dans le cadre de la crise sanitaire, et de l'aspect sécuritaire pour les agents et les contribuables, avec l'afflux massif prévisible de ces derniers dans les services locaux de la Direction (SIP/SIE SGC et Trésoreries).

La DG et la Direction locale envisagent-elles le recrutement d'agents de sécurité ?

La gestion des flux ne pouvant pas être assurée par des auxiliaires, services civiques ou agents titulaires.

- La gestion du Fonds de Solidarité qui, par manque d'agents compte tenu des suppressions massives de ces dernières années, nécessite l'emploi d'auxiliaires.

Suite aux différentes interventions des OS, Madame FOURNET nous a indiqué avoir pris note de nos propos et être en désaccord en grande partie avec nos constats ;

Elle a par ailleurs indiqué qu'un certain nombre de sujets relevaient des discussions avec les OS nationales .

Elle a vanté l'attractivité de la ville d'Aurillac (un des critères de sélections des 66 villes accueillant un service délocalisé) et a assuré que les chaises créées seront occupées par nos collègues en attente de mutation.

Les OS lui ont fait remarquer que pour justifier le non remplacement d'agents, la Direction locale affirmé à l'envi que le Cantal n'était pas attractif et que peu de collègues formulent de demandes de mutations . Cela mérite des explications.

Au final cet échange de 45 minutes, certes courtois, a ressemblé plutôt à un dialogue de sourds où aucune réponse n'a été apportée par la conseillère, au discours bien proche de celui de notre directrice.

Nous pouvons ainsi rassurer Madame GOUBERT, elle est dans la ligne droite du ministère et nous pouvons la qualifier de « bon petit soldat du Ministre ».